

DEPARTEMENT
DE L'ALLIER



VICHYCOMMUNAUTÉ

ARRONDISSEMENT
DE VICHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Nombre de Membres :

SEANCE DU 24 MARS 2022

En exercice : 44

Présents : 30

Votants : 33 (dont 3 procurations)

N° 8

OBJET :

**CONSTRUCTION D'UN
GYMNASSE DOUBLE
ET DE VESTIAIRES
PROFESSIONNELS AU
CENTRE OMNISPORTS
PIERRE COULON**

**MARCHE
N° 21WC095 01**

**LOT N° 01
DESAMIANTAGE**

AVENANT N° 1

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - J. KUCHNA - N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE – B. AGUIAR – C. BENOIT - JC. BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. R. LOPEZ – J. TERRACOL – E. BARGE - P. SEROR - O. ROYER – C. MAGNAUD – F. GONZALES - T. WIRTH - T. LAPLACE – A. CORNE - JD. BARRAUD - V. TRIBOULET – R. DEJEAN – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE - S. BRUNO – C. BOUARD – P. BONNET – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mme M. CHARASSE à Mme N. COULANGE – M. P. COLAS à M JC BRAT – Mme M. MORGAND à M J. KUCHNA

Absents excusés :

Mmes et MM. C. BARDOT – F. SENNEPIN – F. SZYPULA – B. BAYLAUCQ - JF. CHAUFFRIAS – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – JP. RAYMOND – J. BLETTERY – J. ALMAZAN.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture le :
28 MARS 2022

Publiée ou notifiée le :
28 MARS 2022

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 03 décembre 2020 donnant délégation au Bureau Communautaire pour « décider de la conclusion des marchés publics et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens, ainsi que prendre toute décision concernant leurs avenants »,

Vu la délibération n° 7 du Conseil Communautaire du 22 juillet 2021 approuvant la conclusion du marché n° 21WC095 01 relatif à des travaux de désamiantage dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon, avec la société :

- Entreprise ADS
14 bis, rue Thimmonier – 63100 CLERMONT-FERRAND
pour un montant global et forfaitaire de 31 000,00 € HT

Considérant la nécessité de revoir le process de désamiantage sur des matériaux caractérisés comme plâtreux dans le diagnostic amiante avant travaux mais dont le niveau d'empoussièremment s'avère plus important que prévu, avec recours à une installation de confinement de niveau 3 et une complexification du retrait de ces matériaux amiantés,

Propose au Bureau Communautaire :

- de conclure l'avenant n° 1 ci-annexé, au marché n° 21WC095 01, pour un montant de 9 250,00 € HT soit 11 100,00 € TTC,
- d'autoriser le Président ou la Conseillère Déléguée à la Commande Publique à signer tous documents relatifs à cet avenant.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'hôtel d'agglomération Vichy Communauté,
le 24 mars 2022.

Les Membres du Bureau communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,


**Signé numériquement par
FRÉDERIC AGUILERA**
DN : C=FR, O=Certinomis,
OU=0002 433998903,
CN=Certinomis - Easy CA
Raison : J'ai approuvé ce document.
Emplacement : A vichy
Date : lundi 28 mars 2022 13:51:32



VICHYCOMMUNAUTÉ

AVENANT N° 1 AU MARCHÉ N° 21WC095 01

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE DOUBLE ET DE VESTIAIRES PROFESSIONNELS SUR
LE SITE DU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON
LOT N° 01 – DESAMIANPAGE**

Identification du maître d'ouvrage :

Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTÉ

9, Place Charles de Gaulle – CS 92956 – 03209 VICHY Cedex

Tél. : 04.70.96.57.00 – Fax : 04.70.96.57.10

N° SIRET : 200 071 363 00010

Représenté par Madame Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique

Identification du titulaire du marché :

ENTREPRISE ADS

14bis, rue Thimonnier – 63100 CLERMONT-FERRAND

N° SIRET : 521 685 131 00034

Représenté par Monsieur Grégory TROILO, Président

Renseignements concernant le marché :

Objet du marché : Construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 01 Désamiantage

N° du marché : 21WC095 01

Attribution du marché : 06/07/2021

Notifié le : 26/08/2021

Montant initial du marché : 31 000,00 € HT

Délibération autorisant la signature du présent avenant : n° en date du 24 mars 2022

AVENANT

Préambule :

L'entreprise ADS s'est vue attribuer par la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 06 juillet 2021, le marché n° 21WC095 01 ayant pour objet des travaux de désamiantage dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 01.

ARTICLE 1 : Objet

Considérant la nécessité de revoir le process de désamiantage sur des matériaux caractérisés comme plâtreux dans le diagnostic amiante avant travaux mais dont le niveau d'empoussièrément s'avère plus important que prévu, avec recours à une installation de confinement de niveau 3 et une complexification du retrait de ces matériaux amiantés, le présent avenant a pour objet d'acter les travaux supplémentaires détaillés dans le devis ci-annexé.

Ces travaux supplémentaires induisent un délai complémentaire de 3 semaines sur les travaux de l'entreprise.

ARTICLE 2 : Incidence financière

Montant initial du marché : 31 000,00 € HT

Montant de l'avenant : 9 250,00 € HT

Nouveau montant du marché : 40 250,00 € HT

ARTICLE 3 : Prise d'effet

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification.

ARTICLE 4

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Signatures des parties :

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour Vichy Communauté
La Conseillère déléguée à la Commande Publique

Pour le titulaire
(Signature)

Madame Elisabeth BARGE

Notification de l'avenant :

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le(les) avis de réception postal(aux) daté(s) et signé(s) du(des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(les) titulaire(s) signera(ont) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A, le

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASE DOUBLE ET DES VESTIAIRES PROFESSIONNELS
SUR LE SITE OMNISPORTS DE VICHY**

FICHE FMT N°002

ORIGINE DE LA DEMANDE			
Date:	10/11/21	Rédacteur:	Mr BARA
	M.O.E.	M.O.A.	Atéas
		X	Réglementaires

DESCRIPTION SOMMAIRE	
Bâtiment	ROTONDE
Localisation:	Gaines fibro ciment
Description:	<p align="center">Présence de matériaux plâtreux lors des opérations de désamiantage lot 1</p> <p><i>Matériaux nécessitent une méthode de dépôt et d'évacuation plus contraignante</i></p>

ANALYSE MOE	
Entreprises concernées par la modification:	
LOT 1 : ADS	
Prix / Estimation :	
Prix devis	9 250,00 € H.T. (voir devis en PJ)
VALEUR ACTUELLE <input type="checkbox"/>	VALEUR MARCHÉ <input checked="" type="checkbox"/>
Délai / Impact sur le planning (à notifier sur OS si décalage)	
Délais de 3 semaines en plus sur la ROTONDE => sans impact TCE	
Incidence autres corps d'état	
/	
Remarques / Annexes / Avis du Bureau de contrôle (si nécessaire)	
Lors du désamiantage, présence de matériaux plâtreux (et non plaques) comme indiqué dans CCTP	
Date de réponse souhaitée de la part du client	
22/11/21	

AVIS M.O.A	
OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	MOTIF DU REFUS



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 8 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2022 -

Objet de l'acte : CONSTRUCTION D'UN GYMNASE DOUBLE ET DE VESTIAIRES
PROFESSIONNELS AU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON MARCHE
N° 21WC095 01 LOT N° 01 DESAMIANTAGE AVENANT N° 1

.....
Date de décision: 24/03/2022

Date de réception de l'accusé 28/03/2022

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 24MARS2022_8

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220324-24MARS2022_8-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 8-1 Delib GYMNASE lot 1 avenant vu MLL_signé.pdf (99_DE-003-
200071363-20220324-24MARS2022_8-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : 8-2 Annexe GYMNASE lot 1 avenant.pdf (99_DE-003-200071363-
20220324-24MARS2022_8-DE-1-1_2.pdf)

ANNEXE gymnase